

Le dix-sept décembre 2021 à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique en mairie de Plémet, sous la présidence de Mme Chantal NÉVO, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

**Présents :**

Mme NEVO Chantal, M. PIGNARD Didier, M. RAULT Patrick, Mme POINEUF Elisabeth, Mme BOUTBIEN Elodie, M. BLOUIN Pierre-Yves, Mme BEUREL Delphine, M. BOUTRON Romain, Mme DUBOIS Amandine, M. BOUDARD Bernard, M. RAULT Patrice, M. JOSSE Guénaël, Mme CHAUVEL Isabelle, M. ROUAULT Sébastien, Mme BRICHORY Annick, M. LE TÉNO Anthony, Mme SAVENAY Brigitte, M. LE MÉE Jacques, M. ROCABOY Michel, Mme JOUET Chrystelle, Mme JOSSÉ-SORGNIARD Aurélie, M. PERROQUIN Jérôme, M. MONTEIL Guy

**Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :**

Mme THÉBAULT Pascale pouvoir à Mme JOSSÉ-SORGNIARD Aurélie  
Mme BASSET Sandrine pouvoir à Mme DUBOIS Amandine  
M. LE MAITRE François pouvoir à Mme NEVO Chantal  
Mme SOULABAILLE Anne-Marie pouvoir à M. RAULT Patrice

**Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :**

M. FERNANDEZ Ronan  
Mme BREUVART Sandrine

**Secrétaire de Séance :**

Mme BRICHORY Annick

---

### **3- FONCIER et URBANISME**

#### **3-1 Demande d'urbanisme : déplacement de la Bibliothèque et de l'Accueil Périscolaire**

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a informé les membres du conseil municipal que dans le cadre du réaménagement des espaces de la bibliothèque et de l'accueil périscolaire, il sera nécessaire de déposer une demande d'autorisation de travaux au titre de la réglementation concernant les ERP, dans le cadre d'un changement de destination.

Le Conseil Municipal a été consulté afin :

- D'autoriser Mme le Maire à déposer une demande d'Autorisation de Travaux et une Déclaration Préalable en vue du changement de destination des espaces d'un ERP.
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

**Voté à l'unanimité**

### **4- FINANCES**

#### **4-1 Budget Commune – Création de nouvelles opérations budgétaires**

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a rappelé en séance que des travaux de mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales sont prévus pour les prochains mois pour différentes rues dont le bourg, les rues de la Fontaine & des Genêts et la rue des Fraiches. Des prestations comme les levés topos et les missions de maîtrise d'œuvre ont été engagées sur l'opération 233 « eaux pluviales ».

Compte tenu de la nature des travaux à réaliser, en l'occurrence de mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales, d'effacement de réseaux avec le SDE ainsi que des travaux de voirie ou d'aménagement, Mme le Maire a proposé de créer de nouvelles opérations pour avoir une meilleure visibilité en terme financier des dépenses liées à ces travaux.

**Voté à l'unanimité**

#### **4-2 Budget Commune – Décision Modificative n°5**

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a présenté en séance le projet de décision modificative pour le budget Commune.

Mme le Maire a proposé notamment d'inscrire des crédits complémentaires à l'opération 1001 « Eglise La Ferrière » suite à l'acceptation d'un devis pour 200 €.

Il a également été proposé d'inscrire des crédits sur les nouvelles opérations budgétaires qui seront créées pour les travaux d'eaux pluviales afin de permettre notamment le mandatement des dépenses liées à la maîtrise d'œuvre.

Mme le Maire a proposé de faire un virement de crédits de l'opération 233 « eaux pluviales » vers les nouvelles opérations.

Mme le Maire a précisé également qu'une subvention de 12.464 € pourra être inscrite en recette d'investissement suite à l'attribution de la subvention par la CAF pour l'acquisition de mobilier destiné à l'accueil périscolaire privé.

Enfin des crédits seront inscrits au Budget de la Commune afin de comptabiliser les reprises de subvention aux comptes 13911 du chapitre 040 et 777 du chapitre 042.

Le projet de décision modificative a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal.

**Voté à l'unanimité**

#### **4-3 Tarifs Communaux**

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a présenté en séance les tarifs communaux appliqués pour 2021 et proposera de réfléchir à une éventuelle augmentation de ceux-ci.

Le Conseil Municipal a été invité à prendre connaissance du tableau présenté en séance et à le valider et/ou proposer les tarifs applicables au 01/01/2022

**Voté à l'unanimité**

#### **4-4 Révision des tarifs cimetières**

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a présenté en séance les propositions faites par la commission cimetières :

La commission propose la vente de concession pour 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (jusqu' à présent 30 ans ou 50 ans)

	15 ans	30 ans	50 ans
Type 1	150.00€	250.00 €	450.00 €
Type 2	180.00€	280.00 €	500.00 €
Type 3	240.00€	400.00 €	790.00 €

**Tarifs Colombarium (ancien) proposés par la commission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

10 ans	15 ans	20 ans
110.00 €	160.00 €	210.00 €

## Tarifs Colombarium (nouveau) proposés par la commission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

10 ans	15 ans	20 ans
150.00 €	200.00 €	250.00 €

Mme le Maire évoquera aussi les tarifs du cimetière de La Ferrière.

Enfin, Mme le Maire a informé le conseil municipal, que par suite des procédures de reprise qui vont être mises en œuvre dans les prochains mois, des monuments funéraires pourraient être récupérés et revendus d'occasion.

Elle a proposé d'ouvrir la discussion afin de réfléchir s'il est opportun ou pas d'envisager ce service au sein de la Commune.

**Voté à l'unanimité**

## 5- TRAVAUX

### 5-1 SDE – Travaux d'effacement des réseaux rue de la Fontaine

Rapporteur : M. RAULT Patrick, Adjoint au Maire,

M. RAULT Patrick a informé le Conseil Municipal de la demande faite auprès du SDE pour des travaux d'effacement des réseaux Rue de la Fontaine.

Il a précisé que lors de la précédente séance, le Conseil Municipal avait acté les études du SDE pour la viabilisation des 5 lots situés rue de la Fontaine.

M. RAULT Patrick a présenté lors du Conseil Municipal de décembre l'étude réalisée par le SDE et qui concerne le reste de la rue de la Fontaine.

**Voté à l'unanimité**

### 5-2 Projet GRTgaz canalisation gaz PE - raccordement projet Bio SARL Breil Sablé Plumieux

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a informé les membres du Conseil Municipal du projet de raccordement de la SARL Breil Sablé à Plumieux au GRTgaz avec un passage sur le territoire communal.

Les plans et explications permettant la prise de décision ont été présentés lors de la séance du Conseil Municipal.

**Voté à l'unanimité**

## 6- SERVICES DU PERSONNEL

### 6-1 DHS – Poste Maison de l'Enfance

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Mme le Maire a proposé d'augmenter la DHS d'un poste au sein de la MDE, au grade d'adjoint technique, emploi d'agent d'entretien et accompagnement au car. L'augmentation de cette DHS permettra de régulariser la situation du poste et d'éviter le paiement d'heures complémentaires régulières.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, augmentation de la DHS de 17h ½ à 22h

**Voté à l'unanimité**

### 6-2 Participation employeur 10 €

Rapporteur : Mme NEVO Chantal, Maire

Le Conseil Municipal a été informé de la proposition de participation communale à hauteur de 10 € par mois par les agents ayant une mutuelle ou prévoyance labellisé

**Voté à l'unanimité**

- Une information a été donnée sur les suites du contentieux et de l'affaire portée devant le tribunal administratif dans le cadre du permis de construire du cabinet dentaire.
- La question du « Sporting bar » dont la Commune est propriétaire du bâtiment a été évoquée pour donner suite à l'article de presse de la vente du fonds de commerce.
- Une bouée de sauvetage pourrait-elle être installée auprès des étangs ?

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire déclare la séance close à 20.h45

Le secrétaire de séance,  
Mme BRICHORY Annick



Le Maire,  
Mme Chantal NÉVO

